

Publié le 27 septembre 2024

Johanna Rolland ouvrira le Congrès des Epl à Nantes

Le 9 octobre, la séance plénière d'ouverture du congrès de Nantes sera consacrée à la transformation écologique. Un débat pour mieux appréhender la territorialisation de la planification écologique et évaluer la manière dont l'action des collectivités territoriales et de leurs Entreprises publiques locales vont pouvoir s'y inscrire efficacement.



Évalué dès 2006 dans le Rapport Stern et affiné depuis par le GIEC, l'impact économique et social du changement climatique est désormais largement partagé avec un constat clair : le coût économique de l'inaction est sensiblement supérieur à celui de la prévention.

François Gemenne comme grand témoin



Crédits : Alexandre-Paumard_BRGM

En ouverture de cette séance plénière, le mouvement de l'économie mixte locale accueillera **François Gemenne**, expert de la gouvernance du climat et des migrations, membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et directeur de l'Observatoire Hugo à l'Université de Liège. Planification écologique, rôle des collectivités territoriales et de leurs Epl, adaptation au changement climatique, **François Gemenne nous livrera son regard sur la transformation écologique, la trajectoire et l'action qu'elle suppose au niveau local.**

La planification écologique : de l'échelon national à l'échelon local

Piloté par le **Secrétariat général à la planification écologique d'Antoine Pellion, présent à cette séance**, cette transition s'organise autour de cinq défis majeurs :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- L'adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement ;
- La préservation et la restauration de la biodiversité ;
- La préservation des ressources ;
- La réduction des pollutions qui impactent la santé.

Quelle adaptation des Entreprises publiques locales ?

Les collectivités territoriales, et dans leur prolongement les Entreprises publiques locales, sont en première ligne dans l'anticipation des conséquences du changement climatique sur leur territoire. Les collectivités sont ainsi engagées de longue date dans plusieurs démarches en faveur du développement durable, telles que : l'Agenda 21 local, le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), les écoquartiers, les démarches territoriales d'économie circulaire et/ou d'économie sociale et solidaire, le programme Territoire engagé transition écologique, le projet alimentaire territorial (PAT).

S'inscrivant dans le prolongement des collectivités, les Epl sont des acteurs reconnus en matière de **gestion de réseaux, de production d'énergies renouvelables, de rénovation énergétique ou de gestion des déchets**. Guidées par l'intérêt général, elles interviennent régulièrement en pionnières de la transformation écologique pour concevoir des modèles économiques vertueux là où l'offre privée est encore hésitante ou trop onéreuse. C'est le cas pour le recyclage de friches industrielles ou de l'habitat insalubre ou encore de la rénovation énergétique des bâtiments. A ce titre, les Epl ont vocation à s'inscrire pleinement dans la planification écologique de leur territoire et auront besoin de leurs partenaires.

Ce débat permettra d'appréhender les changements concrets que cette planification écologique induit dans l'organisation des collectivités et des Epl ? Comment appréhender la transversalité et faire converger l'ensemble des politiques publiques vers l'enjeu de la transformation écologique ?

Pour en débattre, une table-ronde qui croisera les regards des parties prenantes

Pour changer de focale, troquer une vision nationale pour celle du local et parler des transformations du quotidien, **la séance réunira autour d'une table ronde les intervenants suivants :**

- François Gemenne, Expert de la gouvernance du climat et des migrations, membre du GIEC, directeur de l'Observatoire Hugo à l'Université de Liège
- Philippe Laurent, Maire de Sceaux, Président de la FedEpl
- Michel Menard, Président du Conseil départemental de Loire Atlantique et président de Loire-Atlantique développement
- Antoine Pellion, Secrétaire général à la Planification écologique
- Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole, Présidente de France Urbaine
- Gisèle Rossat-Mignod, Directrice réseau, Banque des Territoires